PROGRAMME PEDAGOGIQUE

UNION DÉPARTEMENTALE SAPEURS POMPIERS DOUBS

GQS : Gestes Qui Sauvent (selon version décembre 2022)

Public : tout public	**Prérequis :** avoir 10 ans minimum
Nombre : 15 participants (maxi) par formateur	**Durée :** 2 heures

- **Accueil** et **Présentation** du formateur et du programme de la formation **(6 minutes)**
  Prendre connaissance de l'objectif de la sensibilisation, se situer par rapport aux autres personnes de la formation (participants et formateur) et identifier l'organisme formateur.

- **Protection** : **(12 minutes)**
  Protéger une victime ou une personne en écartant ou supprimant, de quelque manière que ce soit et de façon permanente, tout danger qui la menace. La protection est un préalable à toute action de secours. Toutefois, elle ne peut être réalisée par un sauveteur que s'il peut assurer sa propre sécurité pendant cette action.

- **Alerte** : **(6 minutes)**
  Transmettre au service de secours d'urgence les informations nécessaires à son intervention.

- **Hémorragie externe : (24 minutes)**
  Arrêter ou limiter la perte de sang de la victime et retarder l'installation d'une détresse qui peut entraîner la mort dans l'attente des secours

- **Plaies : (14 minutes)**
  Mettre la victime en position d'attente pour la maintenir en vie en attendant les secours.

- **Perte de connaissance** : **(16 minutes)**
  Réaliser immédiatement la mise sur le côté d'une victime qui présente une perte de connaissance (et qui respire normalement) dans l'attente des secours.

- **Arrêt cardiaque** : **(36 minutes)**
  Mettre en œuvre des compressions thoraciques, associées ou non à l'utilisation d'un défibrillateur automatisé externe (DAE), chez une victime qui présente un arrêt cardiaque, dans l'attente des secours.

- **Clôture** : **(6 minutes)**
  Remercier les participants de leur attention et de leur participation.
  Inviter les participants à suivre une formation complète, tel que l'unité d'enseignement prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1).

Renseignements

UDSP 25
Chemin de la clairière 25000 Besançon
03 81 85 37 38
secretariat@udsp25.fr

N° d'agrément : PSC 25-2023-11-30-00002
N° d'agrément SST : 1509285/2021/SST-01/0/CN
N° d'enregistrement : 43250247825
N° de SIRET : 33793913600038
N° APE : 9499 Z